

Arrêté n°2019-22-0036

Portant modification de la composition du bureau, de la commission spécialisée en santé mentale et de la formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de l'Isère.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10 et R.1434-33 à R.1434-40 ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n°2016-1024 susvisé ;

ARRETE

Article 1 : Le bureau du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de l'Isère est composé conformément à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 : La commission spécialisée en santé mentale du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de l'Isère est composée conformément à l'annexe II du présent arrêté.

Article 3 : La formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de l'Isère est composée conformément à l'annexe III du présent arrêté.

Article 4 : Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le, 12 avril 2019

Par délégation
Le Directeur général adjoint

Serge MORAIS

ANNEXE I
COMPOSITION DU BUREAU

Président du Conseil territorial de santé :

Dr Jean-Pierre ENRIONE-THORRAND, collègue 1

Vice-Président du Conseil territorial de santé :

Dr Pierre-Olivier CADI, collègue 2

Présidente de la Commission spécialisée en santé mentale :

A désigner, collègue 2

Vice-Président de la Commission spécialisée en santé mentale :

Mme Véronique BOURRACHOT, collègue 1

Présidente de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

Mme Marielle LACHENAL, collègue 2

Vice-Présidente de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

Mme Françoise ANTHONIOZ-BLANC, collègue 2

Personnalité Qualifiée :

M. Bernard CHAMARAUD

**ANNEXE II
COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
EN SANTE MENTALE**

Président : A désigner,

Vice-Présidente : **Mme Véronique BOURRACHOT, collègue 1**

Membres :

Mme Francette GOMES DA SILVA, collègue 1, titulaire
Mme Florence HANFF, collègue 1, suppléante

M. Guy SIMOND, collègue 1, titulaire
M. Jean-Michel CRETIER, collègue 1, suppléant

Mme Elisabeth FEDORKO, collègue 1, titulaire
Mme Martine SESTIER CARLIN, collègue 1, suppléante

M. Marc BRISSON, collègue 1, titulaire
Mme Alice COSTE, collègue 1, suppléante

Dr Gilles PERRIN, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

Mme Catherine DUVAL-ROGER, collègue 1, titulaire
M. Pierre DUSONCHET, collègue 1, suppléant

M. Barthélémy BERTRAND, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue, suppléant

M. Dominique LAGABRIELLE, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

M. Bastien GHYS, 1 représentant des organisations de coopération territoriale, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

Dr Lydie NICOLAS, collègue 1, titulaire
Dr Arnaud VAGANAY, collègue 1, suppléant

Dr Pascal JALLON, collègue 1, titulaire
Dr Jean-Marc GUEULLE, collègue 1, suppléant

Mme Françoise BRAOUDAKIS, collègue 2, titulaire
Mme Antoine MORANT, collègue 2, suppléant

Mme Françoise CHABERT, collègue 2, titulaire
Mme Wafa CHENEVAS PAULE, collègue 2, suppléante

Mme Florence LOMBARD, collègue 2, titulaire
A désigner, collègue 2, suppléant

Mme Annie EVENO, collègue 2, titulaire
M. Dominique BECQUART, collègue 2, suppléant

Mme Magali GUILLOT, collège 3, titulaire
Mme Laura BONNEFOY, collège 3, suppléante

A désigner, 1 représentant des communautés de communes, collège 3, titulaire
A désigner, collège 3, suppléant

M. François BOUCLY, collège 3, titulaire
M. Christian PICHOU, collège 3, suppléant

Mme Chloé LOMBARD, collège 4, titulaire
Mme Corinne GAUTHERIN, collège 4, suppléante

M. Jean-Pierre GILQUIN, collège 4, titulaire
M. Philippe DE SAINT RAPT, collège 4, suppléant

Suppléant de la Présidente de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

A désigner, collège 2, suppléant

Suppléant du Vice-Président de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

A désigner, collège, suppléant

Invité permanent en qualité de représentant de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

A désigner, collège X, titulaire
A désigner, collège X, suppléant

**ANNEXE III
COMPOSITION DE LA FORMATION SPECIFIQUE
ORGANISANT L'EXPRESSION DES USAGERS**

Présidente : Mme Marielle LACHENAL, collègue 2

Vice-Présidente : Mme Françoise ANTHONIOZ-BLANC, collègue 2

Membres :

A désigner, collègue 1, titulaire

A désigner, collègue 1, suppléant

Mme Cécile MARTIN, collègue 1, titulaire

M. Claude ALBERT, collègue 1, suppléant

Mme Sylvie GROSCLAUDE, collègue 1, titulaire

Mme Chrystel TARRICONE, collègue 1, suppléant

Mme Chantal VAURS, collègue 2, titulaire

Mme Joëlle RAMAGE, collègue 2, suppléante

Mme Florence LOMBARD, collègue 2, titulaire

A désigner, collègue 2, suppléant

M. Jean-Paul BOENINGEN, collègue 2, titulaire

M. Joël CHOISY, collègue 2, suppléant

Mme Annie EVENO, collègue 2, titulaire

M. Dominique BECQUART, collègue 2, suppléant

Mme Magali GUILLOT, collègue 3, titulaire

Mme Laura BONNEFOY, collègue 3, suppléante

Mme Françoise FONTANA, collègue 3, titulaire

A désigner, collègue 3, suppléant

M. Michel GUILLOT, collègue 4, titulaire

M. Thierry GIRARD, collègue 4, suppléant

Suppléante de la Présidente de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

Mme Françoise LLORET, collègue 2, suppléante

Suppléant de la Vice-Présidente de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

M. Victor MENEGHEL, collègue 2, suppléant

Invité permanent en qualité de représentant de la Commission spécialisée en santé mentale :

A désigner, collègue X, titulaire

A désigner, collègue X, suppléant